

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

1 1 SEP. 2013

cerfaN° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration	
Date de réception: Dossier complet le: N° d'enregistrement: 11 Septembre 2013 F07413 P0140	
14 Septembre 2013 14 Septembre 2013 F0741390140	
1. Intitulé du projet	
Conje et anachage de souches pour remise en culture. (oranne) de boto en vue d'agrandessement d'exploitation d'élévage	
2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire	
2.1 Personne physique	
Nom VOLONDAT Prénom Michel	STREET, STREET
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	
RCS / SIRET 141131415111181101010112 Forme juridique Prepuebaue de demande l'annexe obligatoire n°1	deur
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1	he
3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	
dimensionnement correspondant du projet	
N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique	,
Défichement de 11 ha 30 de Toulles et publié en 3 parcelles son la Commune de 57 Pour Bolleone.	
Publie en 3 parcelles sur la Commiene	
de 50 Pane Belleone.	
4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 4.1 Nature du projet	
Défrichement de 11 ha 30 peuplé de chênes et hêtres de plus	
Déficiement de 11 ha 30 peuplé de chênes et hêtres de plus de 50 ans - de Type Taillis	
bowement natural sur d'aucrannes parcelle	2
agricdes - défrichment pour une remise	
en prairie pour agrandissement d'explorte	Vian
par suite de la perte de 26 ha de germange.	

La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	istrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou ser tive de l'Etat compétente en matière d'envir	
autoris alon	de défrichement	
auteusation	de défrichement de Conje de bois	
^	re d'autorisation ce formulaire est rempli	
4 Autouschoi de	defri demeir	
	rojet et superficie globale (assiette) de l'opération -	
	eurs caractéristiques	Valeur
Sujerfice d	exichee	11 ha30
sul1	parcelles due sujerfice	0
de 9	therot. en propuete dos	It 1,5 ha defuctement
do 16	efricher 8 parcelles d'une superficie 2 har 01. en propueté doi 3 har 83 sous Mandat don	v 9,8 ha defrichement
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long°_	_'"_ Lat°'"_
ST Piene Bellevue. 23460. C 67-75.76 c 97-79-88	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18 Point de départ : Long ° _	o, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°;
23460 . 6 77-19-88		_'"_ Lat°'_"_
C 105 6 89 90 -92	Communes traversées :	
L 126 C 112 - 115		
E 578 C 630 - 631		
E 518		
•		
4.7 S'agit_il d'une modification/extens	ion d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non N
	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oui Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été	autorisé ?	
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progra Si oui, de quels projets se compose		Oui Non
- GARGO - I	the Taill 1000 F A	also also allo
agricoles abandar	vois. Pour agrandir la	sterface en harboe foranci.
de l'exploitation	voir taillis implantes so noi. Pour agrandir la	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.

Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou		M	
approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?			
dans une zone de répartition des eaux ?		Q	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		×	
dans un site inscrit ou classé ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Ngu	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	\boxtimes		Hte valler du Praurion. Grelgnes centains de m d'un afflerent. à 500 pt 1000 m.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		\boxtimes	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

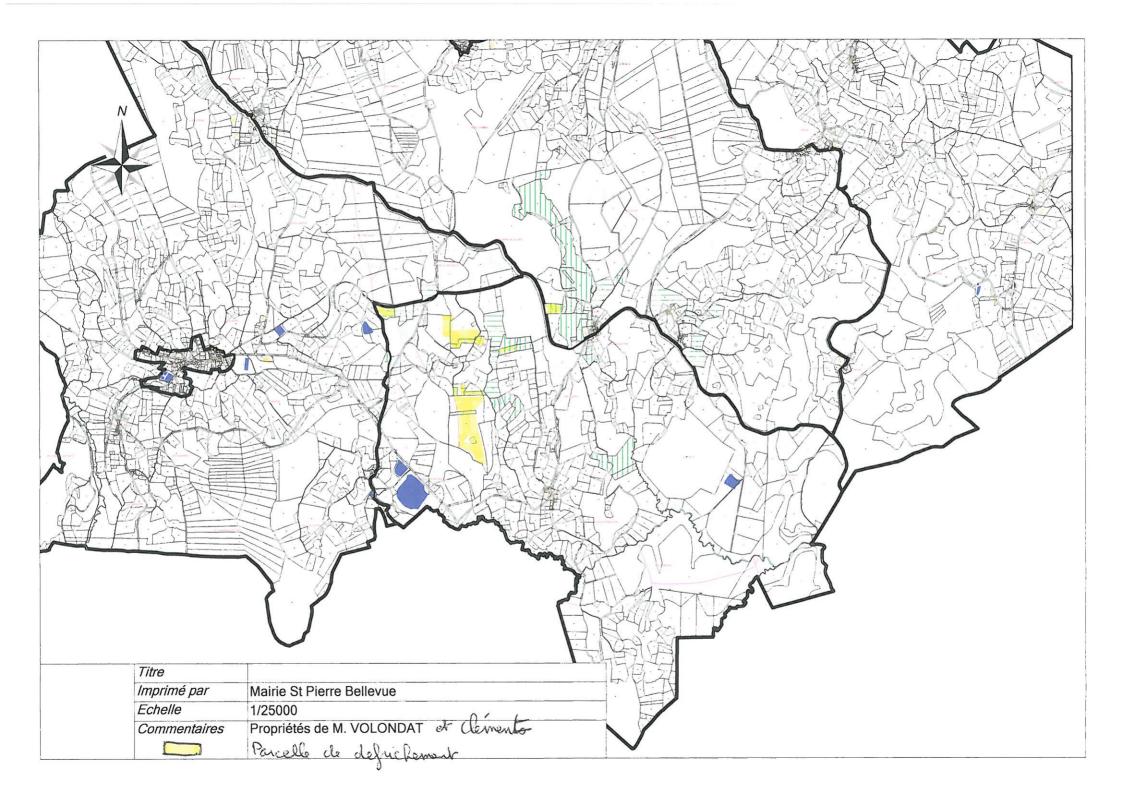
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, moritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	¥	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\square	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	\(\sqrt{\sq}\sqrt{\sq}}\sqrt{\sq}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	M	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif) Áu regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
_ Dons une zone fortement boisée, le projet participe à l'ouverture des pargsages
_ le tronsfert d'un Taillis sin une renface agricole
en herbre contribue au maintient de l'agriculture
dans une zone où la rentrabilité des rols
est lunitée et où le climat est difficile. L'agriculture de montagne non intensive participe
à la biodiversité et à la qualite des paysages.
à l'orwerture de panorama novemment en bird
de voute comme c'est le cas des parcelles C105/E578

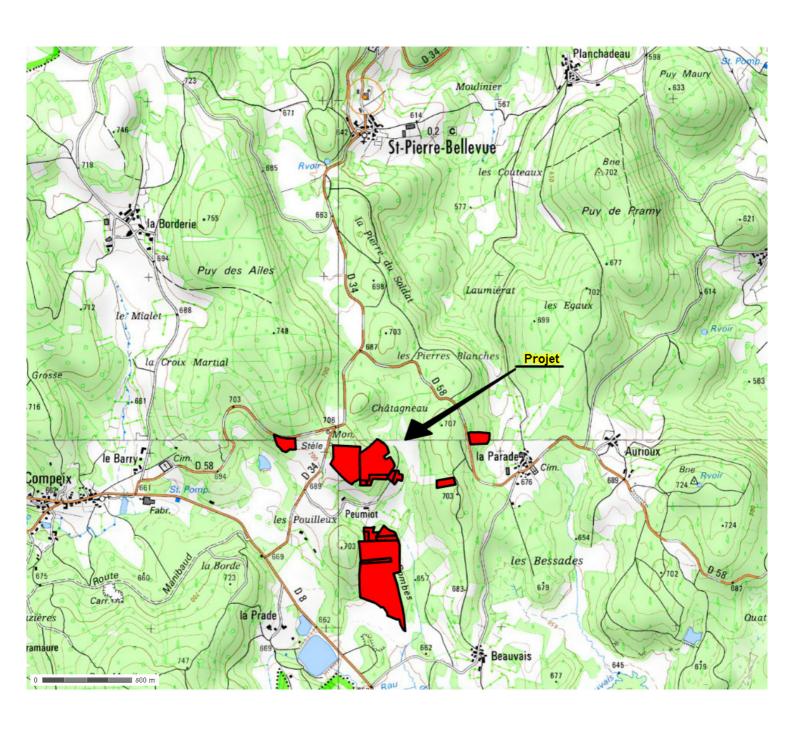
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

100	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	Ø
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
8.	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que arties auxquelles elles se rattachent	es
	Objet	
	Onneve n' l'a la demande d'évanger au Cas res les prealable a le realisation d'une chude d'impact. 1 Dema de cl'entrousation de défichement. 3 photographes acriennes 2 Rébries de propriétés VOLONDAT / CLEHENT 2 Handats (CLEHENT)	
Je	9. Engagement et signature e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
	Fait à ST Pune Bollevue le. 25 Mars 2013	
**	Signature Volor du 97	





F07413P0140

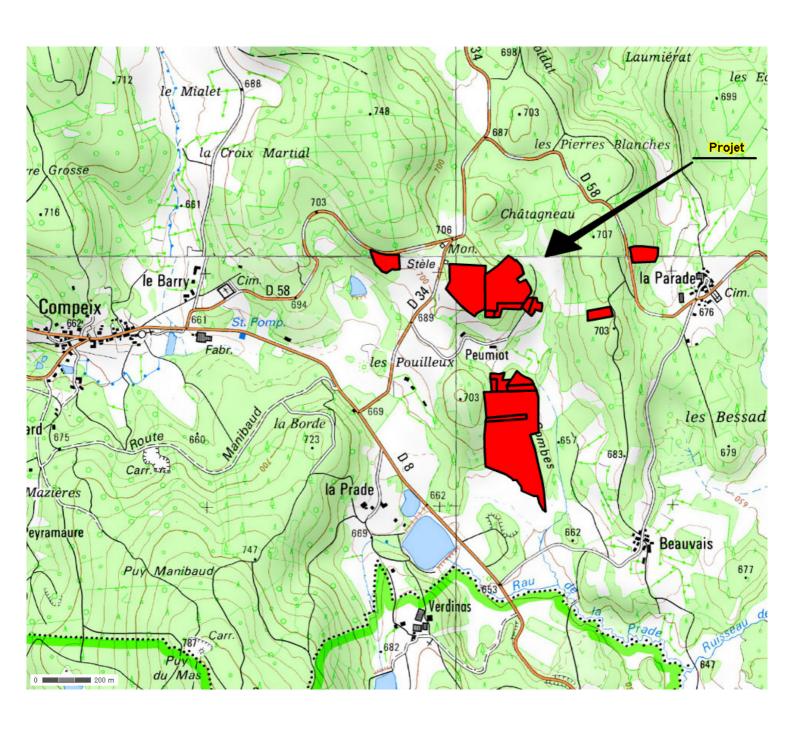


© IGN 2012 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 53' 27.0" E Latitude : 45° 54' 13.0" N



F07413P0140



 $@ \ IGN\ 2012-www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales\\$

Longitude : 1° 52' 59.6" E Latitude : 45° 53' 44.3" N







